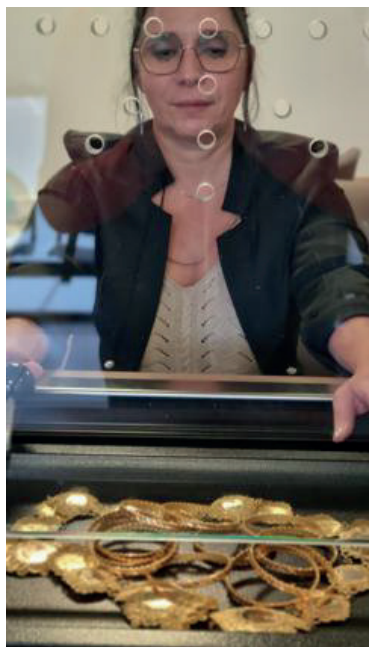


Saône-et-Loire. Le Crédit municipal de Mâcon a vu son activité de prêt sur gage flamber

Avec la hausse du prix de l'or, cet établissement public à vocation sociale et solidaire a vu de nombreux clients venir confier leurs bijoux, pièces ou lingotins en or.

À Mâcon, une vingtaine de personnes viennent pousser quotidiennement les portes du Crédit municipal. Cet établissement ressemblant à s'y méprendre à une banque est un établissement public d'aide sociale et solidaire. Même si vous pouvez venir pour ouvrir un compte en banque et des livrets d'épargne classiques, effectuer un prêt à la consommation, un rachat de prêt ou un microcrédit pour les personnes exclues des prêts bancaires classiques, le crédit municipal est surtout connu depuis 1810 pour son activité de prêt sur gage.



Au crédit municipal de Mâcon, il est possible de venir obtenir un prêt sur gage en confiant ses bijoux en or. Photo Nicolas Desroches

90 % des objets en gage sont des bijoux en or

« Nos clients, de toutes les catégories sociaux professionnelles, viennent nous confier leurs bijoux en or ou leurs pièces, et parfois des lingotins, pour obtenir de notre part un prêt d'une valeur de 50 à 70 % de sa valeur de vente aux enchères publiques », détaille Sophie Vassel, responsable de l'agence de Mâcon du Crédit municipal. Le montant du prêt sur gage accordé est en moyenne de 1 000 € même s'il a déjà atteint jusqu'à 12 000 €. « Il nous arrive de prêter 10 € contre une friteuse à bien plus pour des objets de valeur comme des tableaux, mais c'est surtout le cas dans notre agence à Lyon où la signature peut être parfois très connue. »

À Mâcon, 90 % des objets en gage sont des bijoux en or, des pièces ou parfois des lingotins. « Pour un objet en or de 18 carats, nous sommes sur une valeur de 30 € le gramme », précise-t-elle. Le contrat effectué entre le Crédit municipal et le gageur ressemble à une offre de prêt classique avec des intérêts, pouvant être renouvelé trois fois sur une durée de 2 ans.

« Dans plus de 93 % des cas, nos clients viennent pour gager leurs objets en or pour retrouver une bouffée d'air dans leur budget. Dans 93 % des cas, ils les récupèrent. D'autres nous demandent de les vendre, même si c'est rare. Si les personnes restent à jour de leurs intérêts, ils récupèrent leurs biens et nous ne les vendons pas. »

Un boni plus important

En cas de ventes aux enchères^(*), effectuées par un commissaire-priseur de Saint-Étienne (3 à 4 par an pour l'agence de Mâcon), la vente se fera au prix de l'or et aux aléas des enchères. « Sur notre dernière vente, nos clients ont ainsi perçu, en plus de notre prêt déjà consenti, un boni de 50 € par gramme sur la valeur de leurs biens, sans oublier le reliquat des enchères quand il y en a eu. Nous récupérons seulement l'argent prêté et tout le reste leur revient. Avec la flambée du prix de l'or, nous avons aussi beaucoup de personnes venant renégocier leur contrat de prêt sur gage. »

● **Nicolas Desroches**

^(*) La prochaine vente du Crédit municipal de Mâcon se déroulera mardi 10 décembre.